

Un acharnement sans précédent sur l'EPP : Deux rapports pour fragiliser la voie professionnelle scolaire

Il faut préciser qu'il y a deux rapports, le premier rendu au gouvernement le 30 janvier 2018, il concerne l'apprentissage et le deuxième publié le 22 février 2018.

■ **Le premier rapport présenté par Sylvie Brunet**, présidente de la concertation sur l'apprentissage. Son rapport s'est traduit par les 20 mesures annoncées par l'exécutif lors de la conférence de presse du 9 février. Ces annonces, dont une grande partie impactent la voie professionnelle scolaire, seront intégrées dans une prochaine loi qui sera présentée au conseil des ministre au milieu du mois d'avril. Ci-dessous quelques publications :

→ Réforme de l'apprentissage / Communiqué SNUEP du 12 février : [Des arbitrages politiques dangereux pour les jeunes et pour la voie professionnelle scolaire !](#)

→ Café Pédagogique du 13 février 2018 : [Réforme de l'apprentissage : Arbitrages dangereux selon le Snuep Fsu](#)

→ Réforme de l'Apprentissage : des mesures dangereuses pour l'avenir des jeunes : [Communiqué de la FSU / mardi 13 février 2018](#)

→ Rapport de Sylvie Brunet pour le développement de l'apprentissage : [Des propositions à contre-courant de l'Histoire de la formation professionnelle initiale des jeunes.](#)

■ **Le deuxième rapport présenté le 22 février au Ministre de l'EN par la députée LREM des Hauts-de-Seine et le cuisinier étoilé Marcon.**

→ Le rapport est téléchargeable [ici](#).

→ Commentaires de Sylvie Brunel, présidente de la concertation sur l'apprentissage, sur le rapport concernant la voie professionnelle scolaire :

- "À la première lecture, le rapport sur la voie professionnelle scolaire, mis en perspective avec les mesures issues de la concertation sur l'apprentissage, va permettre enfin de passer d'une logique de diplôme, d'orientation vers un métier, à une logique de parcours professionnel",
- "Ce document répond aux inquiétudes sur l'absence de synergie entre l'apprentissage et l'enseignement professionnel".

→ Réaction de Sigrid Gerardin :

Communiqué de presse du SNUEP / 22 février 2018 : [Un rapport Céline Calvez - Régis Marcon pour fragiliser la voie professionnelle scolaire](#)

Vidéo SNUEP-FSU / le 22 février : <https://www.youtube.com/watch?v=-0NxfC-zEgM>

→ **INVITÉE RTL - Sigrid Gerardin, du syndicat SNUEP-FSU, regrette la méthode du ministre de l'Éducation nationale sur le dossier de la réforme du baccalauréat professionnel / 22 février 2018 : [\[http://www.rtl.fr/actu/politique/bac-pro-blanquer-n-a-pas-consulte-l-enseignement-professionnel-7792380172\]](http://www.rtl.fr/actu/politique/bac-pro-blanquer-n-a-pas-consulte-l-enseignement-professionnel-7792380172)**



Avis de tempête sur l'enseignement professionnel

Dossier de presse

Le SNUEP-FSU a pris connaissance du rapport Calvez-Marcon. Il n'en partage pas du tout la finalité qui prône l'excellence de quelques-un·es tout en fragilisant la réussite de tou·tes. Quasiment l'ensemble des mesures font des lycées professionnels des « sas » pour préparer les jeunes non pas à un métier mais à entrer en apprentissage. C'est une transformation d'ampleur qui est préconisée ici. Elle aura des incidences sur l'ensemble de la voie professionnelle scolaire : modification des parcours, des contenus et des certifications. Davantage qu'avec la réforme de 2009, le fonctionnement de nos lycées s'en trouvera profondément modifié. Le rapport nie la spécificité de l'enseignement professionnel qui aujourd'hui dispense des enseignements généraux et professionnels équilibrés permettant une formation globale des jeunes.

Si les préconisations de ce rapport sont mises en œuvre, elles auront de graves conséquences pour les jeunes et les enseignant·es.

Avec la mise en place d'une seconde organisée en famille de métiers, les lycéen·nes perdront encore une année de formation en Bac pro. On passerait donc d'un bac pro en 3 ans à un bac pro en 2 ans ! Cela est en complète contradiction avec l'objectif d'améliorer leur insertion professionnelle. Les jeunes ne passeront plus le CAP ou le BEP comme diplôme intermédiaire. Ils obtiendront un baccalauréat moins professionnel qui ne leur permettra pas pour autant d'améliorer leur poursuite d'étude.

Sous couvert d'innovation pédagogique, les professeur·es de lycée professionnel (PLP) seront contraint·es, comme en 2009, de bricoler des référentiels pour mettre en œuvre ces secondes mais aussi les expérimentations imposées, ou encore les périodes de formation en milieu professionnel différenciées en fonction des diplômes préparés et des niveaux de classes. Les disciplines d'enseignement général seront sommées de répondre au seul objectif de développer quelques compétences sociales. Les modifications proposées en termes de certification auront inmanquablement des conséquences néfastes en termes de conditions de travail.

Le SNUEP-FSU dénonce les bases sur lesquelles ce rapport a été construit. Celui-ci répond aux exigences des organisations patronales plutôt que de proposer des dispositifs pour améliorer et sécuriser le parcours des élèves. Les mêmes causes auront les mêmes effets : c'est une véritable dévalorisation de la voie professionnelle qui est en marche.

Le SNUEP-FSU participera aux concertations pour porter un projet alternatif. Pour le SNUEP-FSU, il y a urgence à développer et conforter le modèle de l'enseignement professionnel public en y dédiant les moyens. Il faut améliorer la réussite des jeunes en leur permettant de suivre le cursus de formation jusqu'à l'obtention du diplôme. Il faut aussi enfin revaloriser les salaires et conditions de travail des PLP qui s'engagent au quotidien pour la réussite de tou·tes ces jeunes.

Quelques dépêches et extraits des positions des organisations syndicales

→ **Café pédagogique du 23 février 2018** : [Lycée professionnel : Un rapport qui laisse les mains libres au ministre](#)

→ **Café pédagogique du 23 février 2018** : [Sigrid Gérardin : Une réforme qui adapte le lycée professionnel à la priorité donnée à l'apprentissage](#)

→ [TV5Monde / 21 février 2018](#)

→ [Le Point / 21 février 2018](#)

→ **Vers un bac professionnel moins spécialisé pour 2022** ([lesechos.fr](#)). Un rapport sur la voie professionnelle a été remis jeudi au ministre de l'Éducation. Il préconise un regroupement des filières et une orientation plus progressive. **Les neuf pistes du rapport remis à Blanquer** ([lesechos.fr](#)).

→ **Un rapport qui fragilise le lycée professionnel** ([humanite.fr](#)).

→ **Bac professionnel : entreprise de rénovation générale** ([liberation.fr](#)). Après la réforme du bac général, celle des filières pros. Sur la table du ministre de l'Éducation, depuis jeudi, un rapport donne des pistes pour revaloriser, simplifier et coller au plus près au monde du travail.

→ **Réforme de la filière professionnelle : "le plus important, c'est l'orientation"** ([europe1.fr](#)). Régis Marcon, chef triplement étoilé et coauteur d'un rapport remis au ministre de l'Éducation, détaille ses pistes pour rendre plus attractive la filière professionnelle (CAP, bac pro...). **Régis Marcon sur la formation professionnelle : "Le rapprochement école-entreprise est nécessaire"** ([europe1.fr](#)).

→ **Blanquer n'a pas consulté l'enseignement professionnel** ([rtl.fr](#)). Sigrid Gérardin, du syndicat Snuep-FSU, regrette la méthode du ministre de l'Éducation nationale sur le dossier de la réforme du baccalauréat professionnel.

→ **Snetaa-FO**

[COUP DE MASSUE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !](#)

CGT educ'action :

"La voie pro n'a pas vocation à servir d'antichambre de l'apprentissage"

"Le rapport présente l'apprentissage comme la solution miracle à l'insertion des jeunes", ce qui est "une approche dogmatique". Or "la voie professionnelle n'a pas vocation à servir d'antichambre à l'apprentissage", ce qui est "l'idée principale avancée" dans le rapport Calvez-Marcon.

La mixité des parcours et des publics "conduira inexorablement à terme, à une remise en cause du statut de PLP et des 18 heures hebdomadaire de face-à-face élèves".

La CGT Educ'action déplore également les propositions concernant les diplômes et les blocs de compétences, et précise que le "module d'accompagnement en terminale vers le BTS ne peut nous satisfaire".

SUD Education, "l'enseignement professionnel doit rester la prérogative de l'éducation nationale" et si le rapport Calvez-Marcon "contient quelques pistes à creuser", il franchit "de nombreuses lignes rouges". "Repousser la spécialisation à la fin de la 2^{de} est une bonne chose à condition que cela ne s'accompagne pas d'une orientation précoce au collège" et "surtout, la 2^{de} ne doit pas devenir un sas vers l'apprentissage", notamment pour les élèves mineurs qui ne devraient pas pouvoir y accéder. D'ailleurs, "l'enseignement professionnel scolaire n'a pas vocation à devenir le filet de rattrapage des élèves qui n'arriveront pas à intégrer l'apprentissage". La fédération "revendique le retour au Bac pro en 4 ans et le maintien d'un CAP en 2 ans", "un socle commun renforcé et un lycée polytechnique permettant la formation dans élèves dans le cadre de l'éducation nationale".

SNPDEN

Le syndicat UNSA des personnels de direction "se félicite que le passage en seconde GT cesse d'être présenté comme un objectif pour les collèges". Il considère qu' "organiser les secondes [professionnelles] par grandes familles de métiers" correspond à ses analyses, de même que l'affirmation de "la double finalité de l'enseignement professionnel, insertion ou poursuite d'étude" ou la consolidation du 'triptyque enseignant - tuteur - élève" et la création de campus de métiers. Manquent encore "des précisions quant à l'articulation entre branches professionnelles, régions et EPLE".

SE UNSA

Le syndicat UNSA des enseignants est inquiet. Les professeurs des lycées professionnels "ne veulent pas être réduits à accueillir les jeunes qui ne seraient pas, ne seraient plus ou ne pourraient pas être en apprentissage". Le rapport part d'ailleurs "du présupposé que la formation en apprentissage serait préférable à la formation sous statut scolaire", ce qu'il conteste, rappelant que l'apprentissage "exige de trouver un employeur" puis de faire preuve d' "une forte autonomie" alors que "la voie professionnelle accueille tous les jeunes sans discrimination". Certes, "le rapport avance plusieurs propositions qui peuvent constituer une base intéressante de discussion pour faire évoluer les formations", mais il ne dit rien des effectifs pour les enseignements généraux ni des autres attentes des PLP.

SGEN-CFDT

"malgré des propositions pertinentes", le ministre avec ce rapport manque l'occasion "de créer le lycée du XXI^{ème} siècle" puisqu'il maintient les trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle), alors que "nombre de propositions [du rapport] peuvent s'inscrire dans le cadre d'un lycée polyvalent, avec une construction modulaire des parcours". Le SGEN est favorable "à une entrée plus progressive dans la voie professionnelle", à la constitution de "blocs de compétences", "à la mixité des parcours des élèves qui doivent pouvoir passer d'un statut scolaire ou apprenti à l'autre sans rupture". Mais il reconnaît la difficulté d'accueillir "dans une même classe de publics scolaires et apprentis" suppose des moyens. Concernant les CAP, les propositions "vont dans le sens d'une meilleure articulation de la scolarité obligatoire et de la formation professionnelle".

Le **SNALC** considère que ce rapport "aboutit aux mêmes poncifs et contre-vérités" que ceux qui l'ont précédé. Le syndicat FGAF des lycées et collèges estime que "beaucoup de pistes proposées sont de fausses solutions". Les branches professionnelles "ne souhaitent souvent pas être impliquées," quand elles existent ... De plus, "remplacer la formation scolaire par l'apprentissage à partir de la première" ou "développer la mixité des publics" constituent "tout simplement une remise en cause de l'existence même des lycées professionnels". Quant à l'idée d'une année de seconde plus large, "elle serait intéressante... dans le cadre d'un bac pro 4 ans".